

LES PIONNIÈRES

DE L'EXPERTISE COMPTABLE

L'histoire de l'expertise comptable est marquée par une intégration lente mais déterminée des femmes. Bien que les données historiques sur l'accès des femmes à la profession soient quasi-inexistantes en France¹, les femmes étant les grandes absentes de l'histoire des sciences de gestion, celles-ci ont joué un rôle notable dans l'évolution de la profession.

PREMIÈRES CONTRIBUTIONS FÉMININES À LA COMPTABILITÉ

Les premières mentions de femmes remarquables remontent au XVIII^e siècle, avec l'exemple de Madame de Maraise (1732-1822). Associée d'Oberkampf et première directrice administrative et financière de France, elle assura pendant de longues années la tenue de la comptabilité de la manufacture de toiles peintes de Jouy.

La génération suivante est marquée par Marguerite-Héloïse Malmanche (1847-1913), un modèle du rôle croissant des femmes pour les sciences de gestion. Enseignante en comptabilité à Lyon, elle est chargée de mettre sur pied un cursus analogue à Paris, avant d'y être nommée « inspectrice des cours de comptabilité » et de recevoir les palmes académiques et la Légion d'honneur. Ses deux manuels pratiques de tenue des livres connurent plusieurs rééditions.

En 1923, une certaine mademoiselle Leroy fait, au Congrès de l'organisation scientifique du travail, une présentation, unanimement saluée, du calcul du prix de revient dans les chemins de fer. À la même période, l'épouse de l'armateur Danycan de l'Épine s'occupait des achats de matériel d'artillerie et de munitions des navires de son mari, ainsi que de la tenue des comptes. Même si peu de sources officielles en font cas, elle n'est certainement pas la seule femme à exercer ses talents en matière de gestion financière d'entreprises familiales

et/ou de ménages prospères ; Honoré de Balzac affirme ainsi dans *La Comédie humaine* que la tenue des livres est l'une des principales connaissances qu'une bourgeoise bien éduquée doit posséder.

La féminisation des services de comptabilité s'accélère lors de la Première Guerre mondiale, et durant la décennie qui la suit, avec le doublement du nombre de femmes employées dans les bureaux comptables. Néanmoins, ce chiffre positif masque une réalité moins glorieuse, ces salariées étant souvent reléguées à des postes d'exécution, sans vraie possibilité d'accéder à des responsabilités plus hautes.

ENTRE OBSTACLES SOCIAUX, AVANCÉES RÉCENTES ET DÉFIS PERSISTANTS

En France, contrairement à des pays comme la Grande-Bretagne, le Canada ou l'Espagne, aucun texte officiel n'a fermé aux femmes l'accès à la profession comptable. Les freins relèvent davantage de la sphère privée que de la législation. En effet, jusqu'en 1965, les femmes sont dépendantes de l'accord de leur mari pour exercer une profession, ce qui limite grandement leur autonomie, en plus de mettre à mal leur capacité à décider de leur propre sort.

Depuis les années 1980, si la présence des femmes dans la profession comptable augmente, il faut toutefois attendre 1990 pour qu'elles dépassent 15 % du nombre des nouveaux inscrits à l'Ordre. Des défis demeurent : les femmes sont encore sous-représentées dans les postes de direction et font plus face que leurs confrères à des obstacles liés à la conciliation entre vie professionnelle et personnelle. Des initiatives, telles que la création de commissions dédiées aux femmes au sein de l'Ordre des experts-comptables ou la création de l'Association Femmes experts-comptables (AFEC) visent à promouvoir l'égalité des sexes et encourager l'accès des femmes aux postes à responsabilité.

Certaines femmes, comme Annick Aubry-Dumand, première femme présidente nationale de l'ANECS dès 1967, et de nos jours Élodie Ligibel, qui se surnomme elle-même « l'experte-comptable au chapeau », s'emploient à faire bouger les stéréotypes, et à prouver que l'on peut être une professionnelle aguerrie tout en sortant des sentiers battus.



34 PRÉSIDENTS, DONT SEULEMENT 2 FEMMES

En 80 ans d'existence, l'Ordre des experts-comptables n'a féminisé sa présidence que récemment, avec l'appui des confrères hommes qui ont adhéré à ces valeurs de mixité.

AGNÈS BRICARD, DÉFENSEURE D'UNE PROFESSION AU FÉMININ

Agnès Bricard a marqué la profession par son engagement. En 2010, alors vice-présidente de l'Ordre, elle crée la Commission des Femmes, et l'AFEC, dont elle prend la présidence. L'objectif ? Attirer les jeunes femmes vers l'expertise comptable, les accompagner dans leur parcours et vers des postes à responsabilité. Lors du 65^e Congrès de l'Ordre (2010), Agnès Bricard réunit plus de 800 femmes experts-comptables autour des enjeux de la conciliation entre vies professionnelle et personnelle.

Élue présidente de l'Ordre en 2011, son engagement s'est traduit par la création de la Fédération des Femmes administratrices (FFA). Son mandat a inscrit la féminisation de la profession dans les priorités du CSOEC, à travers trois axes essentiels : la parité, l'égalité professionnelle (notamment en termes de salaires, grâce à la loi Pénicaud), et la gouvernance, pour une plus grande représentation des femmes dans les instances dirigeantes (lois Copé-Zimmermann et Rixain).

CÉCILE DE SAINT MICHEL, UNE VISION MODERNE DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Le parcours de Cécile de Saint Michel est un exemple réussi de conciliation vie professionnelle/privée : elle a fondé son premier cabinet d'expertise comptable quelques mois après la naissance de son 3^e enfant. Elle a ensuite repris deux autres cabinets avant d'être élue présidente du Conseil national en 2022. Sous sa mandature, le CNOEC poursuit la modernisation de la profession, en mettant l'accent sur la digitalisation, la formation continue et l'accompagnement des experts-comptables face aux défis contemporains. Envisageant son métier comme une « profession valorisante où tout est possible, tellement riche qu'[elle permet] de faire tout ce que [l'on veut], comme [on le veut], et de composer avec [sa] vie personnelle² », Cécile de Saint Michel incarne une vision dynamique de l'expertise comptable, en phase avec les évolutions sociétales et les aspirations des nouvelles générations.

1. Selon Ioana Lupu, « La construction de l'identité des femmes experts-comptables en France : rendre compte de la construction de l'identité : la négociation du soi chez les femmes experts-comptables » CNAM, 2011, p. 80. Voir également *La parité, un enjeu de société, un enjeu pour la profession comptable*, AFEC, 2018.

2. « Cécile de Saint Michel et Agnès Bricard : deux présidentes, une profession », *Le Francilien*, n° 121, avril 2024.